

Ex-gendre, ex-belle-fille : comment garder des liens

Avec la multiplication des divorces, la condition d'« ex-beau-parent » et « ex-gendre » ou « ex-belle-fille » est de plus en plus fréquente. Maintenir le lien est parfois difficile

Conserver des liens avec son « ex-gendre » ou « ex-belle-fille » ? Au moment de l'annonce du divorce d'un de ses enfants, la question paraît incongrue, tant la tristesse, la colère ou le sentiment d'avoir été trahi, voire « volé », l'emportent souvent sur toute autre réflexion. Et pour cause. « Nous partageons une intimité familiale, nous connaissons sa famille, nous évoquions leur avenir commun. Et soudain, il a disparu de notre vie. J'ai eu l'impression qu'on me claquait une porte au nez », raconte Delphine qui, comme de nombreux parents, vit l'explosion du couple de son enfant comme un échec personnel.

Certains d'entre eux ont décelé des signes avant-coureurs d'une mauvaise entente : un climat pesant, une indiscretion qu'un petit-enfant a laissé échapper, l'absence de projets... D'autres n'ont rien vu venir et se culpabilisent que leur enfant ne se soit pas confié à eux, ou de ne pas avoir perçu de signes de délitement. Et cherchent à comprendre : « à qui la faute ? »

Pour autant, le lien qui reliait l'ancien beau-parent au compagnon de son enfant n'est pas destiné à tomber aux oubliettes. Sa pérennité dépend de nombreux éléments, à commencer bien sûr par les relations entretenues préalablement par chacun, la proximité géographique, mais tient aussi de la présence ou non des petits-enfants qui transforment la « pièce rapportée » en membre à part entière de la famille.

"On passe d'un lien institutionnel à un lien affectif : on se voit si on s'aime"

Pendant, lorsqu'il s'agit de constellation familiale, mieux vaut éviter de penser en termes d'évidence, remarque Anne Lannegrace, psychologue, psychanalyste et chargée des questions familiales à la Conférence des évêques de France : « On pourrait croire que les liens sont conservés grâce aux petits-enfants, mais ce n'est pas toujours vrai. Il arrive qu'une belle-famille soit très en colère contre une ancienne belle-fille par exemple, et souhaite ne plus avoir de contact ni avec elle, ni avec ses petits-enfants. C'est très difficile et douloureux pour tous. Ces rejets suscitent beaucoup d'amertume pour le parent comme pour les enfants, avec un fort sentiment d'abandon. » Et encore plus pour ceux qui avaient cru tisser avec la famille de leur conjoint des liens qui leur étaient précieux.

Les meilleurs atouts pour qu'une histoire de qualité subsiste ? « Il est important que des rapports authentiques aient été tissés, autrement dit des rapports de personne à personne, au-delà des relations convenues dictées par les liens familiaux », explique Anne Lannegrace. « Avec la séparation, on passe d'un lien institutionnel à un lien affectif : on se voit si on s'aime. Mais rien n'est plus fragile qu'un lien affectif. D'autant qu'il n'est pas toujours facile de savoir ce que souhaite l'autre, et que, des deux côtés, par crainte d'être rejeté, on hésite parfois à se manifester », observe Bénédicte Maufrais, conseillère conjugale et familiale à Rennes.

Outre de bonnes relations durant la vie du couple, le maintien des relations dépend aussi des affinités, complicités et valeurs partagées entre les « ex » et les beaux-parents, qui ne sont d'ailleurs pas toujours d'accord sur l'attitude à adopter face à l'ancien conjoint ! « J'ai récemment reçu en consultation un couple d'octogénaires qui connaissait sa vraie première dispute à ce sujet. Les sympathies de l'un ou l'autre sont à respecter, et chacun doit trouver sa place la plus équilibrée possible dans la nouvelle configuration. Mais pour cela, il faut que le dialogue existe », observe Bénédicte Maufrais.

Certes la nouvelle génération de grands-parents est concernée par la question du divorce. Parmi les mariages conclus en 1975, 30 % avaient été rompus fin 2007 (1). Mais la multiplication des séparations ne banalise pas ce qui est souvent vécu comme un vrai cataclysme, au-delà du simple noyau familial. Les « dégâts collatéraux » existent aussi. Ces parents d'enfants désormais adultes savent bien combien cette

épreuve malmène les uns et les autres.

Être discret, une attitude appréciée par les enfants

« Il est possible que le fait d'avoir moi-même divorcé et fait du mal à mon mari ait influencé l'attitude que j'ai eue avec mon gendre. Nous continuons à le recevoir. Avec le recul, je sais que ce sont des moments difficiles et que souvent, personne dans le couple n'a totalement tort. Je ressens sans doute de la culpabilité et des regrets que ma fille reproduise le modèle familial alors qu'elle me dit avoir tant souffert de la séparation de ses parents », observe Évelyne dont la fille a divorcé il y a deux ans. Si chacun réagit selon sa propre histoire, l'attitude de son propre enfant conditionne en grande partie l'attitude adoptée.

« Peu après que ma fille m'a appris leur séparation, nous avons revu notre gendre. Nous avons compris qu'il avait encore des sentiments pour elle. Nous étions très embarrassés d'autant que notre fille était très agacée que nous continuions à le voir, nous soupçonnant même de vouloir "recoller les morceaux" contre sa volonté », observe Martine qui s'est sentie prise dans un « conflit de loyauté », entre une envie d'entretenir des liens avec ce gendre très apprécié, et le désir qu'avait sa propre fille de les rompre.

« Pour moi, il est impossible de rejeter du jour au lendemain quelqu'un qu'on a accueilli et qui a partagé des moments de notre vie et celle d'un être cher », renchérit Martine. Pourtant, nombreux sont les « ex-beaux-parents » qui se voient tôt ou tard contraints de faire le tri dans les photos exposées dans le salon, et de supprimer celles où l'ancien conjoint apparaît. Pas toujours facile de faire table rase du passé.

« J'ai rencontré des grands-parents qui conservent, exposées dans le salon, les photos du premier mariage de leur fils. On pourrait penser qu'il s'agit d'un manque de délicatesse vis-à-vis de sa nouvelle compagne. Mais ils considèrent que cela fait partie de leur histoire familiale et ils n'ont pas envie de déchirer les photos en deux. On peut les comprendre. Mais ils pourraient aussi entendre que le nouveau couple se sent un peu agressé par ces photos qui pourraient sans doute être rangées dans un tiroir le temps de leur visite... » explique Bénédicte Maufrais.

Pour aller de l'avant, mieux vaut éviter de se brouiller ou de ressasser un passé qui n'est plus. « Les parents dont l'attitude a été la plus appréciée par leurs enfants au moment de la séparation sont ceux qui n'ont pas posé de questions sur les raisons de cette rupture et sont restés discrets », explique Anne Lannegrace. Ne pas prendre parti permet aussi d'éviter de « charger » ou de blesser les petits-enfants lorsqu'ils sont présents. « Lorsqu'un enfant entend dire du mal d'un de ses parents, il a l'impression que c'est lui qu'on attaque. Ces propos atteignent l'amour et le respect qu'il peut avoir de lui-même et qui se construisent sur l'estime qu'il a de ses propres parents », remarque la psychologue.

Sans oublier que les grands-parents sont aussi les témoins de grands moments de bonheur du couple parental, et qu'à ce titre, ils sont aussi précieux pour leurs petits-enfants. « Il faut garder à l'esprit que le divorce est un deuil qui ne touche pas seulement le couple et ses enfants. Les beaux-parents d'un côté comme de l'autre sont pris dans la tourmente et doivent faire preuve, malgré la rupture, de respect, de fidélité, de reconnaissance de la valeur de l'autre, ce qui suppose une grande maturité affective. Il y a une relation à réinventer et un chemin considérable pour redécouvrir une manière d'être ensemble autrement », conclut Anne Lannegrace.

Marie AUFFRET-PERICONE

(1) Gérard Mermet, Francoscopie 2010. Éditions Larousse.